



Après une longue lutte des salariés de la papeterie de Malaucène, le groupe américain Schweitzer-Mauduit a décidé la fermeture en septembre.

/PHOTO VALÉRIE SUAU

Le combat de 200 papetiers contre le trust américain

Au pied du Ventoux, il est des ex-papetiers qui sont en train de tourner une page du combat social. Après une longue lutte des 211 salariés de la papeterie de Malaucène pour préserver l'emploi et trouver des repreneurs, le groupe américain Schweitzer-Mauduit a malgré tout décidé la fermeture en septembre dernier. Aujourd'hui, après s'être battus pour leur outil de travail spécialisé dans le papier pour filtre à cigarettes, syndicalistes et salariés se battent pour leur avenir financier.

Ils mènent contre leur ancien employeur la plus grosse action aux prud'hommes du Vaucluse. Qu'ils s'agissent de salariés protégés - les représentants syndicaux - ou des simples employés, ils sont environ 200 à contester la réalité du motif économique de leur licenciement pour obtenir des indemnités, bien au-delà de celles prévues par le plan

social. L'audience est prévue pour juin prochain au tribunal d'Orange qui cherche des locaux pour l'accueillir.

"Schweitzer-Mauduit, qui a trois autres usines en activité en France en dehors de la nôtre va faire 55 millions de bénéfices cette année, explique Jean-Marc Moulin, délégué CGT. Difficile d'affirmer ainsi que l'usine de Malaucène a fermé parce que l'activité n'est plus rentable."

Dans sa maison d'Aubignan, face au géant de Provence, ce syndicaliste de 42 ans, entré à la papeterie à 19 ans, compile un dossier aussi épais que celui d'un avocat d'assises. Avec son syndicat, il est devenu un spécialiste des tours de passe-passe du capitalisme. "Notre action aux prud'hommes était à la base un moyen de pression sur la direction pour qu'elle accepte une reprise, reprend-t-il. En fait, elle a tout fait pour décourager les repreneurs, craignant la concurrence. De

plus, elle s'est servie de nous pour, avec des crédits de recherche d'État, développer un brevet qui va être utilisé dans une usine délocalisée en Pologne. Une usine qui, sur les 100 millions d'investissements, est financée à moitié par l'Union européenne et l'État polonais."

Pas de scrupule

Alors que le plan social pour les salariés est évalué à 19 millions d'euros tout compris, avec notamment onze mois de salaires et 50 000 euros de prime de départ, les avocats des "Malaucène" vont présenter aux prud'hommes une nouvelle addition. S'ils l'emportent, les salariés obtiendraient 18 mois de salaire supplémentaires et la facture totale, avec des recours possibles de Pôle emploi contraint à payer des chômeurs dont l'employeur était largement bénéficiaire, attendrait 10 millions d'euros

pour le trust américain. "Pas question pour des salariés d'avoir le moindre scrupule à agir ainsi. Le plan social est défiscalisé par la holding sur ces autres usines françaises. Et sur les chiffres fournis par Schweitzer-Mauduit à l'autorité des marchés boursiers américaine, la SEC, nous avons découvert que sur les 1,2 million d'euros du salaire annuel du directeur Europe, 30% étaient liés à l'atteinte de son objectif, la fermeture de l'usine de Malaucène."

Jean-Marc Moulin souligne enfin que les anciens salariés des papeteries ne retrouvent pas d'emplois dans le Vaucluse au même salaire, "services à la personne, livraisons de pizzas...". Dès lors, une victoire aux prud'hommes serait aussi pour eux une manière d'assurer leur quotidien dans l'avenir. C'est l'heure du syndicalisme du réel. **Philippe LARUE**

plarue@laprovence-presse